

## Domologies-Généalogies des maisons de Saint-Michel-de-Cize

*Nota : La commune de Saint-Michel est une commune sinistrée en archives. Un malheureux incendie à la mairie a détruit tous les registres paroissiaux de baptêmes, mariage et sépulture antérieurs à 1789. La reconstitution des familles de cette commune passe par l'exploitation d'autres sources, en particulier les archives notariées. Ce sont surtout elles qui ont servi aux reconstitutions qui suivent. Les généalogies de Saint-Michel que nous présenterons dans ces pages, ne peuvent pas être exhaustives, les éléments de base étant parfois trop éparses ou ténus pour des reconstitutions complètes de familles. Mais, même très partielles, les données ici rassemblées permettent de restituer des filiations qui mènent à beaucoup de nos contemporains.*

### I – Maison d'Aguerre de Saint-Michel

La maison d'Aguerre de Saint-Michel ne figure pas dans les listes de maisons médiévales. Elle est connue depuis **Bertrand d'Aguerre**, connu par un document de 1698<sup>1</sup>, maître de la maison d'Aguerre, né vers 1615-1620. Ce même document n'indique pas le nom de son épouse mais précise qu'il a un fils Charles, héritier de la maison. Bertrand d'Aguerre a donc eu au moins :

- ❖ **Charles d'Aguerre** qui suivra.
- ❖ **Gracianne d'Aguerre** devenue maîtresse d'Uhalde d'Urrutie (paroisse primitive de Saint-Jean-le-Vieux) par son mariage par contrat du 17 novembre 1671 avec **Miguel d'Uhalde**, fils de Louis. En secondes noces Gracianne a épousé **Jean de Salaberry**, fils de Luis de Salaberry et Gracianne d'Officialdeguy, maîtres de Salaberry de Saint-Jean-le-Vieux. Jean était lui-même veuf de Domenica d'Iriart et maître adventice d'Iriart de Çabalce<sup>2</sup>. A l'occasion de cette seconde union, le couple a souhaité faire dresser un inventaire complet des biens de chacun<sup>3</sup>. Ce document est particulièrement intéressant, décrivant, dans le détail, le mobilier comme les animaux ou encore l'ensemble des créances des deux époux. Est également mentionné le contrat du premier mariage de Gracianne, passé chez d'Abbadie le 17 novembre 1671, dans lequel elle fut dotée par Bertrand et Charles ses père et frère. De sa première union, Gracianne a eu au moins :
  - **Charles d'Uhalde** épouse à Saint-Jean-le-Vieux le 24 septembre 1697 **Marie de Salaberry**, fille de Jean et Gracianne de Bereterretche, maîtres d'Iriart de Çabalce. Marie était la fille du second mariage du second époux de la mère de Charles. Devenu veuf et sans enfant, Charles a épousé après 1717 **Marie d'Arroquy** fille de Raymond et Marguerite d'Etcheverry de qui il avait eu un enfant naturel en 1716. Charles avait dédommagé Marie par contrat du 6 août 1716<sup>4</sup>. Il l'a épousée par la suite en ayant au moins une fille, Louise, qui poursuivra la maison d'Uhalde. Charles avait, semble-t-il eu une autre enfant qu'il refusa de reconnaître puisqu'on trouve dans les registres des BMS de Saint-Jean-le-Vieux le baptême de Jeanne fille

---

<sup>1</sup> Jean Casenave notaire à Saint-Palais (1694-1698 vue 162) - le 18 février 1698 Inventaire des biens de Gracianne d'Aguerre et Jean de Salaberry.

<sup>2</sup> Qui avait épousé en secondes noces Gracianne de Bereterretche fille de Bertrand et Gracianne de Negueloa-Etcheverry le 13 juin 1681.

<sup>3</sup> Voir note 1.

<sup>4</sup> Jean Darralde notaire à Saint-Jean-Pied-de-Port (1714-1716 vue 26).

naturelle de Catherine de Jeanchurriet et de Charles d'Uhalde d'Urrutie, *au dire de la mère, quoy que le père n'en convient pas*, écrit le scribe.

- **Louise d'Uhalde** a épousé **Joannes d'Iriberry**, dit *Le chevalier*, cordonnier de Saint-Jean-Pied-de-Port, fils naturel de noble Antoine de Laco, sieur de la salle d'Iriberry, de Bstinence-Iriberry, et de Gracianne de Bertranguirena. Le couple a acquis dès avant 1722 la maison de Londressena dont le linteau rappelle leur intervention.
- **Anne d'Uhalde** a épousé par contrat du 25 janvier 1709<sup>5</sup> **Joannes de Salaberry** fils de Jean et Gracianne de Berreterretche maîtres d'Iriart de Sabalce, fils du second mariage de Jean de Salaberry, second époux de Gracianne d'Aguerre.

**Charles d'Aguerre**, maître d'Aguerre de Saint-Michel, est mentionné avec son père dans le document de 1698 que nous avons évoqué et dans un autre de 1696<sup>6</sup>. Il avait épousé **Marie d'Ithuroscos**, fille de Charles et Marie d'Estil, maîtres d'Estil de Saint-Michel. Marie d'Ithuroscos nous est connue par le testament de sa mère Marie d'Espil de 1688<sup>7</sup> dans lequel elle est dite maîtresse d'Aguerre. Au moins une fille est née de cette union :

- ❖ **Gracianne d'Aguerre** qui suit.

**Gracianne d'Aguerre**, maîtresse d'Aguerre de Saint-Michel, héritière de sa maison, a épousé à une date inconnue, un héritier, **Pierre de Haranburu** (Haramburu), lui-même héritier de la maison de Ohatcena, alias Ohats, de Saint-Michel, fils de Pierre et Catherine de Lalanne. Ils ont eu :

- ❖ **Marie de Haramburu**, maîtresse des maisons d'Ohatçena et d'Aguerre de Saint-Michel, a épousé par contrat du 18 janvier 1746<sup>8</sup> **Domingo d'Etcheverry**, fils de la maison de Chanchotena d'Ugange. Le couple n'a pas eu d'enfant et la dot de Domingo a été restituée en mars 1779 à son neveu Pierre d'Etcheverry<sup>9</sup>. Elle devait avoir pour lui succéder sa nièce Claire de Salet (voir plus loin), mais le décès sans descendance de celle-ci a changé ses plans.
- ❖ **Marie de Haramburu**.
- ❖ **Marigno de Haramburu**.
- ❖ **Marie de Haramburu** a épousé **Michel de Salet**, fils de Miguel de Goyenetche et Jeanne de Guereciette, maîtres de Salet de Saint-Michel, veuf de Catherine d'Iriart. Ils eurent :
  - **Claire Salet** a épousé le 2 mars 1791 **Martin Insaursundague**, fils de Guillaume et Gracianne d'Etcheperestu, maîtres d'Insaursundague de Mendive. Les enfants nés de ce mariage sont décédés, comme leur père, rapidement. Claire fut alors mariée le 21 pluviôse II par ses trois tantes, Marie, Marie et Marigno Dohats (alias Haramburu) à **Louis Etcheberrybehère**, fils d'Etcheberria d'Etcheberrybehère de La Madeleine. Aucun enfant n'est venu de cette seconde union et la dot de Louis fut restituée après le décès de Claire.

Mais, depuis 1782, la maison d'Aguerre n'appartenait plus à cette famille car elle avait été vendue à pacte de rachat à Raymond Etchegoyen et Marie Etchepareborda et le 17 pluviôse III<sup>10</sup>. Claire et Louis Etcheberrybehère vendirent à Marie d'Etchepareborda, devenue veuve, et à son fils Joannes Etchegoin, le droit de rachat de la maison qui appartenait désormais totalement à ses nouveaux propriétaires.

---

<sup>5</sup> Jean de Chegaray notaire de Saint-Jean-Pied-de-Port.

<sup>6</sup> Jean de Chegaray notaire de Saint-Jean-Pied-de-Port - Le 9 février 1696 Charles maître d'Aguerre de Saint-Michel rembourse Charles d'Estil fils d'Estil de Saint-Michel.

<sup>7</sup> Jean de Chegaray notaire de Saint-Jean-Pied-de-Port (1687-1688 vue 184).

<sup>8</sup> Dont la date est connue par : Jacques Borda notaire à Saint-Jean-Pied-de-Port (1779 vue 168) - le 7 mars 1779.

<sup>9</sup> Jacques Borda notaire à Saint-Jean-Pied-de-Port - Le 7 mars 1779.

<sup>10</sup> Jacques Borda notaire à saint-Jean-Pied-de-Port - Le 17 pluviôse 3 Louis Etcheberrybehère et Clairine Ohats, maîtres d'Ohats et Aguerre de Saint-Michel, cèdent à Marie Etchepareborda, veuve de Raymond Etchegoyen et Jean Etchegoyen, mère et fils, possesseurs sous pacte de rachat (contrat de 1782) de la maison d'Aguerre le droit de rachat de ladite maison d'Aguerre pour 1200 livres.

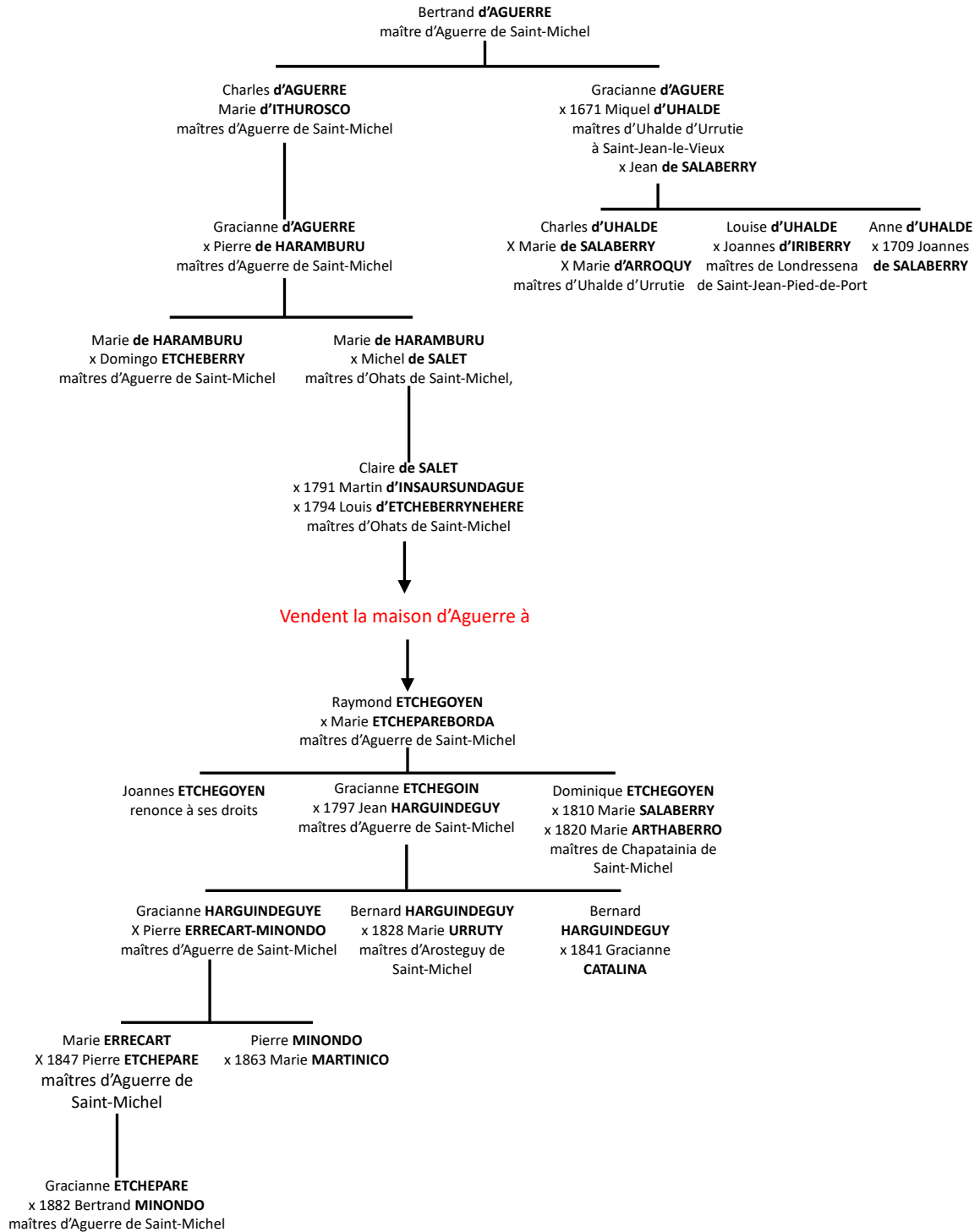
## Nouvelle maison Aguerre de Saint-Michel à partir de 1782

Nous ne connaissons pas les origines de **Raymond Etchegoyen** qui apparaît avec son épouse **Marie Etchepareborda** au moment de l'achat de la maison d'Aguerre en 1782. Le couple a eu au moins :

- ❖ **Joannes Etchegoyen** a participé avec sa mère à l'acquisition du droit de rachat de la maison ; mais on n'en trouve pas trace plus tard alors que sa sœur est donnée maîtresse d'Aguerre.
- ❖ **Gracianne Etchegoyen** qui suit.
- ❖ **Dominique Etchegoyen** épouse en premières noces le 22 novembre 1810 **Marie Salaberry** fille de Jean et Marie Chaldain (Saldain/Çaldain) maîtres de Salaberry de Saint-Michel. En secondes noces, Dominique épouse le 19 novembre 1820 à Saint-Michel, **Marie Arthaberro**, fille de Gabriel et Marie Etchepareborda maîtres d'Etchepare de Saint-Michel. Il semble être devenus maîtres de Chapatainia de Saint-Michel.

**Gracianne Etchegoyen** (Etchegoin), maîtresse d'Aguerre de Saint-Michel, a épousé le 29 octobre 1797 **Jean Harguindeguy**, fils de Martin et Gracianne Joannetot ; d'où au moins :

- ❖ **Gracianne Harguindeguy**, maîtresse d'Aguerre de Saint-Michel, épouse 6 juillet 1826 à Saint-Michel **Pierre Errecart**, fils de Cristobal et Marie Caracotche , maîtres d'Errecart de Saint-Jean-le-Vieux. Ils furent Les parents de :
  - **Marie Errecart**, maîtresse d'Aguerre de Saint-Michel, née en 1827, épouse le 21 novembre 1847 à Saint-Michel, **Pierre Etchepare**, fils de Jean et Catherine Etchepareborda, maîtres d'Etchepare d'Aincille. Ils eurent :
    - **Gracianne Etchepare**, maîtresse d'Aguerre de Saint-Michel, a épousé le 16 janvier 1883 **Bertrand Minondo** fils de Pierre et Marie Iruleguy, de Saint-Jean-le-Vieux, parents de :
      - **Marie Minondo** (1890-1883) épouse le 3 juin 1919 **Jean Peyrot**, fils de Pierre et Marie Naguila.
- ❖ **Bernard Harguindeguy** épouse le 10 juillet 1828 **Marie Urruty** fille de Guillaume et Marie Idiart-Alhor, maître d'Arosteguy de Saint-Michel.
- ❖ **Bernard Harguindeguy** épouse le 7 février 1841 **Gracianne Catalina**, fille de Pierre et Marie Saroberry.



## II – Maison d'Apezetche de Saint-Michel

**Michel d'Apezetche**, le plus ancien maître connu d'Apezetche de Saint-Michel, est né au milieu du XVIII<sup>ème</sup> siècle. Il est possible que son grand-père ait porté le nom de Goyenetche, et ait épousé l'héritière d'Apezetche. En effet, le 2 mars 1709, la maîtresse d'Urruty de Saint-Michel, Marie de Goyenetche, dicte son testament<sup>11</sup>. Elle demande à être inhumée dans le cimetière de la maison d'Apezetche, sa *maison natale*. N'ayant pas eu d'enfant de son époux, Bertrand d'Urruty, elle fait de Michel d'Apezetche, son neveu, son héritier.

Michel avait épousé **Dominique d'Aguerre** qui est citée dans le contrat de mariage de leur fille Gracianne. Le couple a eu au moins deux filles :

- ❖ **Gracianne d'Apezetche** qui suit.
- ❖ **Marie d'Apezetche**, maîtresse d'Etchart de Saint-Michel par son mariage avec **Pierre de Grenade**, fils de Joannes et Jeanne d'Etchepareborda. Le contrat de mariage, passé en 1715<sup>12</sup>, précise que le futur est charpentier comme son père, et que son cousin germain, Michel de Grenade, maître de Dorré de Saint-Michel, qui assiste à la signature, est voiturier. De son côté, Michel d'Apezetche qui contracte pour sa fille, avec son gendre Jean d'Acheriteguy, est assisté Pierre de Haramburu maître d'Ohatçena de Saint-Michel. La dot est vraiment modeste : 80 ducats. Marie donnera au moins deux enfants à Pierre qui dut décéder précocement :

- **Joannes de Grenade** maître d'Etchart de Saint-Michel, époux de **Jeanne de Çaldain**, d'où postérité.
- **Gracianne d'Etchart**, seconde épouse de **Joannes Liousse**, maître de Susperreguy de Çabalce, à Saint-Jean-le-Vieux.

Marie contracta une deuxième union dont nous ne savons rien, et une troisième avec **Arnaud d'Aguerre**, donné comme son troisième mari dans un acte de 1727<sup>13</sup>, dont c'était le second mariage, et dont elle eut au moins une fille

- **Marie d'Aguerre** a épousé par contrat du 4 décembre 1752<sup>14</sup> **Jacques de Salaberry**, fils de Catherine de Lannato, maîtresse d'Ehuleix (Ehuletche) d'Ibarolle.

**Gracianne d'Apezetche**, maîtresse d'Apezetche de Saint-Michel, a épousé par contrat de 1701<sup>15</sup>, **Joannes d'Acheriteguy**, fils d'Arnaud et Catherine de Garat, maîtres d'Irimintorena de Saint-Jean-Pied-de-Port. L'union semble avoir été de courte durée Joannes étant encore vivant en 1713, date à laquelle il passe un accord avec son frère Bernard, maître d'Irimintorena<sup>16</sup>. Nous leur connaissons avec certitude une fille<sup>17</sup>.

---

<sup>11</sup> Jean de Chegaray notaire de Saint-Jean-Pied-de-Port - Le 2 mars 1709.

<sup>12</sup> Jean de Chegaray notaire à Saint-Jean-Pied-de-Port - Le 14 janvier 1715.

<sup>13</sup> Jean de Chegaray notaire de Saint-Jean-Pied-de-Port - Le 30 mars 1727.

<sup>14</sup> Jean Darralde notaire de Saint-Jean-Pied-de-Port - Le 4 décembre 1752 Jacques de Salaberry fils cadet de la maison d'Ehuleix de La Bastide d'Ibarre assisté de Pierre d'Ehuleix son frère cadet.

Marie d'Aguerre fille aînée du second mariage de Arnaud d'Aguerre maître adventice de Miguelena de Pagalcette et de Marie Apezeix maîtresse adventice d'Etchart de Saint-Michel assistée de Jacques Haramburu maître adventice de Miguelena son beau-frère consanguin et Joannes maître d'Etchart de Saint-Michel son frère utérin, de Joannes maître de Susperreguy de Sabalce aussi son beau-frère utérin. Les époux apportent chacun 80 ducats faisant 220 livres (sic).

<sup>15</sup> Le contrat de mariage est chez Jean de Chegaray notaire à Saint-Jean-Pied-de-Port dans la liasse 1701 fo 176, mais la première page a disparu. Il cite Dominique d'Aguerre mère de l'épouse, et Marie sœur cadette de l'épouse.

<sup>16</sup> Michel d'Albinoritz notaire à Saint-Jean-Pied-de-Port (1702-1713 vue 115) - le 8 avril 1713.

<sup>17</sup> Il n'est pas impossible qu'un cadet prénommé Louis ait appartenu à cette famille. En effet le 16 décembre 1756, Louis d'Apezetche est nommé à la prébende de Baïgorriteguy de Saint-Michel sur présentation du maître de Baïgorriteguy, en remplacement de Joannes Derrecalde (DS PA G27 fo 58).

**Claire d'Apezetche**, maîtresse d'Apezetche de Saint-Michel a épousé par contrat de 1725<sup>18</sup> **Joannes** (parfois Pierre) **de Baïgorriteguy**, , fils de Joannes de Salaberry maître de Baïgorriteguy de Saint-Michel. A l'établissement de ce contrat, signé dans le château de Lalanne d'Ispoure, participent Michel d'Apezetche qui agit pour sa petite-fille, assisté de Bertrand maître d'Etchepareborda de Saint-Michel, son cousin d'alliance, et le futur assisté de Louis de Baygorriteguy, son frère et Jeanne de Baïgorriteguy, sa sœur, veuve, maîtresse jeune et propriétaire de Baïgorriteguy, Joannes maître ancien de Guillento, Arnaud d'Indart, maître d'Arretche , ses parents du même lieu de Saint-Michel. De cette union sont venus au moins trois enfants :

- ❖ **Michel** (Miguel) **Baïgorriteguy**, maître d'Apezetche de Saint-Michel, intervient dans différents actes de 1758<sup>19</sup>. Dans l'un d'entre eux, il est qualifié de marin. Or nous ne connaissons pas d'épouse ni de descendance à Michel. A-t-il péri en mer ? Plus tard on trouve Marie maîtresse d'Apezetche qui est évidemment sa sœur.
- ❖ **Marie d'Apezetche** qui suivra.
- ❖ **Jeanne d'Apezetche**, citée dans l'acte établissant la masse de la maison d'Apezetche, épouse de **Pierre Officialdeguy**, de Saint-Michel.

**Marie Apecetche**, maîtresse d'Apezetche de Saint-Michel, est née vers 1727 puisque décédée à soixante-seize ans le 21 avril 1803. Elle avait épousé à une date inconnue **Pierre Goyenetche** dont nous ignorons les origines, lui-même décédé à quatre-vingt-cinq ans le 24 janvier 1807. En 1798<sup>20</sup>, Marie a fait établir la masse de la maison afin d'organiser le partage avec sa sœur Jeanne. Nous connaissons au couple au moins deux filles :

- **Anne Apecethe**, alias Goyenetche, maîtresse d'Apezetche, épouse de **Bernard Matchardé**<sup>21</sup>, marchand.
- **Marie Goyenetche** épouse à Saint-Michel le 10 février 1806 **Joannes Etcheverrygaray** fils de Pascal et Jeanne Lartigue

---

<sup>18</sup> Espérien notaire à Saint-Jean-le-Vieux - le 26 septembre 1725.

<sup>19</sup> Darralde notaire à Saint-Jean-Pied-de-Port (1758 vue 21) - le 17 novembre 1758, Mirande notaire à Saint-Jean-Pied-de-Port (1758-1759 vue 276) le 12 juillet 1758.

<sup>20</sup> Jacques Borda notaire à Saint-Jean-Pied-de-Port - Le 1 décembre 1798.

<sup>21</sup> Il existait une maison de ce nom à Valcarlos.

